## AMAP Le Panier Vanvéen Maison Gaillard - Production fruitière

110 rue Royale

NOM Prénom :…………… 78580 Les Alluets le Roi

# Contrat d'engagements Produits Transformés Mars 2021

Les signataires du présent contrat s'engagent pour 1 distribution qui aura lieu le 02/03/2021.

* Tarifs

|  |  |
| --- | --- |
| Jus de pomme bio (1l) | 4.00 euros |
| Gelée de pommes bio (350g) | 4.00 euros |

**Quantités choisies :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Jus de pomme (1l) | … | x 4.00 | … |
| Gelée de pommes (350g) | … | x 4.00 | … |
|  | Montant total du contrat | … |  |

**Modalités de paiement** : un chèque à l’ordre de la Maison Gaillard.

**Distribution :**

Jour : Mardi 2 mars 2021

*En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents, l'agriculteur partenaire, et un représentant du réseau régional des AMAP.*

Ce contrat sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait à Vanves Le .............................................

Nom et signature de l’adhérent .............................................

Signature de l’agriculteur Dominique Gaillard pour la Maison Gaillard

Nom et signature d’un membre du collectif de l’AMAP ………………..…………